MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction générale du Trésor

LA LETTRE ECONOMIQUE D'EGYPTE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE DU CAIRE

N°141 – Juillet/Août 2023

SOMMAIRE

ACTUALITES :……....2
Relations économiques bilatérales……...……....2
Accès au marché……...……3
Programme de cession d'actifs publics ……...…3
Coupures d'électricité……...……4
Suivi des mesures d'investissement……5
Brèves économiques……...……6
NOTES D'ANALYSE :…….....9
Situation économique et financière ....……9
Stratégies des grands groupes d'infrastructure ..12
INDICATEURS ……...15

ÉDITORIAL

Alors que les tensions sur les liquidités en devises restent fortes, les autorités locales ont annoncé le 11 juillet dernier la cession d'actifs publics pour un total de 1,9 Md USD dont 1,7 Md USD en devises et l'équivalent de 250 M USD en EGP (7 Mds EGP). Ces entreprises des secteurs de la sidérurgie, de l'hôtellerie et de la pétrochimie viennent donc s'ajouter aux deux entreprises Pachin et Telecom Egypt dont les participations publiques avaient été vendues en mai 2023 pour un total de 153 M USD. Si ces avancées, qui pourraient se concrétiser en septembre de source officielle, sont indéniablement une bonne nouvelle et s'inscrivent dans le programme du FMI initié en fin d'année dernière, les attentes restent cependant fortes en matière de libre fluctuation du change. Un ralentissement de l'investissement public dans certains gros projets dont la part en devises n'est pas financée permettrait par ailleurs de réduire la pression sur la livre égyptienne.

Ces dossiers seront évidemment abordés lors de la prochaine revue du programme qui pourrait avoir lieu à l'automne 2023. En attendant, Moody's a prolongé la période de surveillance de la note souveraine du pays. Le contexte macroéconomique estival a par ailleurs été marqué par une inflation qui a encore accéléré pour atteindre un record en juillet (36,5 % en glissement annuel). La Banque centrale d'Égypte (BCE) maintient dans le même temps son objectif d'atteindre un taux d'inflation moyen de 7 % au T4 2024 et a une nouvelle fois décidé d'augmenter ses taux directeurs de 100 points de base (+1100 pdb au total depuis mars 2022). Les taux de dépôt, de refinancement et marginal ont ainsi atteint respectivement 19,25 %, 20,25 % et 19,75 %. En parallèle, la BCE a vendu 626 M EUR de bons du Trésor à un an libellés en euro à un taux de rendement moyen de 4 % en juillet et une sursouscription supérieure à 30 % qui témoigne d'une certaine appétence pour le risque égyptien. Les réserves de change se sont quant à elles renforcées pour le dixième mois consécutif pour atteindre 34,9 Mds USD en juillet (équivalent à 4,8 mois d'importation de biens et de services).

L'actualité estivale égyptienne a enfin été marquée par des températures anormalement élevées pour la saison qui mettent à rude épreuve le système électrique égyptien avec des délestages planifiés et en filigrane une nécessaire diversification énergétique.

Enfin, je prendrai pour ma part de nouvelles fonctions à Jakarta, au service économique, à partir du 1er septembre prochain. Pascal Furth me succèdera. En vous remerciant pour vos marques d'intérêt, j'en profite également pour remercier toute l'équipe éditoriale et saluer leurs efforts en espérant que cette lettre économique vous aide à mieux décrypter l'environnement des affaires égyptien. Maa essalama مع السلامة !

Michel OLDENBURG
Chef du service économique
michel.oldenburg@dgtresor.gouv.fr

ACTUALITES

Relations économiques bilatérales :

Événements marquants de juillet et août 2023

- 5 juillet : réception organisée au Caire par **Biomérieux** à l'occasion des 60 ans de l'entreprise.

- 14 juillet : **célébration de la fête nationale française** à l'Ambassade de France en Égypte en présence du **ministre égyptien de l'Aviation civile**, M. Mohammed Abbas Helmy Hachem.

- 17 juillet : signature d'un **protocole d'entente entre Axens, ECARU et Qalaa Holdings** en vue de la production d'éthanol et de carburant d'aviation durable en Égypte.

- 21 juillet : signature d'un protocole d'entente entre **CMA-CGM** et le ministère égyptien des Transports pour renforcer la coopération dans le domaine du transport maritime, des ports secs et des zones logistiques.

- 24 juillet : entretien entre le ministre des Ressources en eau et de l'Irrigation, M. Hany Swailem et l'ambassadeur de France en Égypte.

- 1er août : lancement du modèle **PEUGOT 408** sur le marché égyptien.

- 9 août : signature d'un protocole d'accord entre le ministère égyptien de la Santé, l'entreprise Elevate Hospital Management et le **centre français d'oncologie Gustave Roussy**, pour transformer le centre de cancérologie Dar El Salam-Hermel du Caire en une franchise de l'Institut Gustave Roussy en Égypte.

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

Accès au marché

Nouvelles exigences de certification Halal

L'Égypte a notifié le 8 août 2023 au Comité OTC (obstacles techniques au commerce) de l'OMC l'extension de la période pendant laquelle **les importations de lait et de produits laitiers sont acceptées en Égypte sans certificat d'IS EG Halal jusqu'au 31 décembre 2023 (date d'arrivée dans les ports égyptiens).**

La nouvelle norme de certification Halal (ES 4249) est quant à elle toujours en attente de publication.

Article mis à jour sur notre site internet : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2022/08/22/nouvellles-exigences-de-certification-halal-pour-les-produits-exportes-vers-l-egypte

Programme de cession d'actifs publics

La **politique de propriété de l'État** (*State Ownership Policy*) a été endossée par la Président Abdel Fattah al-Sissi le 29 décembre 2022, conformément aux engagements pris dans le cadre du programme FMI. En clarifiant les secteurs d'intervention de l'État dans l'économie sur le moyen terme, elle vise ainsi à soutenir une **croissance inclusive, durable, créatrice d'emplois et forte** (de l'ordre de 7 à 9 % par an) tirée par le secteur privé. Elle doit notamment contribuer à l'atteinte des objectifs suivants : **hausse des entrées nettes d'IDE** (cible de 40 Mds USD d'IDE d'ici 2026), **augmentation de la part du secteur privé dans l'investissement total à 65 %** (contre 25 % actuellement), **hausse des arrivées touristiques et des exportations à 100 Mds USD par an** (contre 40 Mds USD actuellement). Elle identifie ainsi **(i) 62 secteurs/activités au sein desquels l'État prévoit de se retirer,** (ii) 56 secteurs au sein desquels sa présence sera maintenue ou réduite et (ii) 76 secteurs au sein desquels sa présente sera maintenue ou renforcée à horizon cinq ans.

Le Premier ministre Madbouli a annoncé le 8 février 2023 la **vente attendue de participations publiques dans 32 entreprises d'ici juin 2024**. Ces cessions doivent prendre la forme de **ventes de participations à des investisseurs stratégiques** ou d'**introduction en bourse** (offres publiques d'achat). Les 32 actifs identifiés se répartissent entre **19 secteurs** dont sept au sein desquels l'État doit se retirer complètement (e.g. construction, produits chimiques et pharmaceutiques, services financiers), sept pour lesquels un retrait partiel est prévu (e.g. banques, centrales électriques, assurances, transports) et cinq secteurs offrant à la possibilité au secteur privé d'investir avec maintien, voire renforcement, de la présence de l'État (e.g. raffineries, secteur extractif et TIC). L'État est dans la plupart des cas l'actionnaire majoritaire, voire unique, des entreprises identifiées.

À ce jour, des cessions de participations publiques dans sept entreprises ont été annoncées pour un montant total équivalent à 2 Mds USD (dont 1,7 Md en devises). Le Premier ministre a également annoncé le 11 juillet dernier que d'autres transactions devraient être finalisées « prochainement » pour un montant additionnel évalué à 1 Md USD.

Le 29 août 2023, le gouvernement a annoncé vouloir attirer **5 Mds USD supplémentaire entre octobre 2023 et juin 2024**. Ces ventes concernent deux centrales éoliennes (Gabal al-Zeit, Zafarana), deux entreprises appartenant à l'armée (Wataniya et Safi), la centrale électrique de Beni Suez et un certain nombre d'usines de dessalement (encore au stade de projet). Ainsi, **trois nouvelles entreprises publiques publiques** (Telecom Egypt, Eastern Company et Al Ezz Dekheila) **s'ajoutent à la liste initiale, portant le nombre d'actifs identifiés à 35** figurant dans le cadre du programme de cession de participations publiques.

Calendrier des principales cessions :

- 3 mai 2023 : annonce de la vente de 80 % des parts de la société de peintures et de vernis **Pachin**, cotée à l'EGX, pour un montant de 770,5 M EGP (équivalent à 24,9 M USD) à National Paints Holding (EAU). L'intégralité des participations publiques de la société Pachin qui représentaient 56,4 % des parts a ainsi été cédée. Les 20 % restants ont été achetés à des acteurs privés par la même entreprise émirienne le 24 juillet 2023.

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

- les 14 et 28 mai 2023 : vente d'une participation de 10 % des parts de **Telecom Egypt** détenues par le ministère des Finances sur le marché secondaire, dont 0,5 % aux employés pour un montant de 3,8 Mds EGP (121 M USD). La majorité des actions ont toutefois été achetées par des acheteurs institutionnels égyptiens (seuls 9 % des investisseurs sont étrangers).

- 11 juillet 2023 : conférence de presse du Premier ministre Madbouli annonçant la vente de participations publiques dans cinq entreprises pour un montant total de 1,9 Md USD dont 1,65 Md USD en devises et l'équivalent de 250 M USD en EGP (7 Mds EGP), dans les secteurs suivants :

- Sidérurgie (**Al Ezz Dekheila**, filiale d'Ezz Steel) pour un montant de 230 M USD, dont 60 % en USD et 40 % en EGP.
- Hôtellerie (**Holding Company for Tourism and Hotels)**, pour un montant de 700 M USD – 37 % de l'actionnariat, par le groupe égyptien Talaat Moustafa et un consortium d'investisseurs internationaux
- Pétrochimie (**Ethydco, Elab, EDC**), pour un montant de 800 M USD (25 à 30 % des parts) par le Fonds souverain ADQ.

Coupures d'électricité

La période estivale a été marquée en Égypte par des **pannes de courant à répétition** – susceptibles de se poursuivre en septembre - d'abord impromptues dès la mi-juillet, puis planifiées par le gouvernement, suite à l'annonce le 27 juillet par le Premier ministre Mostafa Madbouly d'un **programme massif de « délestages temporaires afin de réduire la pression sur le réseau de gaz »**. Cette décision s'est traduite par un calendrier des coupures par quartier, sur des créneaux d'une heure maximum – les pannes ont néanmoins fréquemment excédé cette durée dans certaines localités. Pour mémoire les Égyptiens n'avaient pas connu de délestage depuis l'été 2013, à la suite duquel un vaste plan de construction de centrales électriques avait permis de mettre en service plus de 16,6 GW de capacités suplémentaires.

A la source de ces délestages, **des températures inhabituellement élevées enregistrées en Égypte depuis juillet**, atteignant les 45°, et mettant à rude épreuve le système de fourniture d'électricité. Si les capacités installées (59 GW) sont en théorie largement suffisantes pour couvrir les pics de consommation observés à 35 GW, **le goulot d'étranglement responsable de ces délestages réside dans la pénurie de combustibles pour faire tourner les centrales thermiques**. Le rythme de mise en service de nouvelles capacités de renouvelables, après un essor considérable cette dernière décennie, ayant marqué le pas en 2022, **la génération électrique est encore très massivement carbonée, près de 80% étant le produit de centrales alimentées au gaz naturel**.

L'Égypte connait toutefois depuis près de deux ans une diminution tendancielle de sa production de gaz (près de -5 % de baisse en 2022), qui a atteint son plus bas niveau depuis trois ans en juin dernier (5,78 Mds de pieds cubes/jour), passé sous le seuil de sa consommation (6,15 Mds de pieds cubes/j). **Ce déficit de production** (364 M pieds cubes/j.), **le plus important depuis septembre 2020, se concentre essentiellement sur les champs *offshore* exploités en Méditerranée orientale** (baisse en glissement annuel de 7 % sur les 5 premiers mois de 2023). En cause, **des difficultés techniques rencontrées sur le méga champ gazier emblématique de Zohr**, découvert en 2015 et opéré par ENI. Par ailleurs, **les importations en provenance d'Israël,** stratégique pour la capacité d'export de gaz naturel liquéfié (GNL) de l'Égypte, et qui atteignaient ces derniers mois des niveaux records (938 M pieds cubes/j. en mai dernier) **n'ont pas permis de prendre efficacement le relais** compte tenu du caractère relativement limité des volumes concernés, et de **la chute observée en juillet** (le niveau le plus bas depuis 9 mois, à 820 M pieds cubes/j.), Israël étant soumise aux mêmes pics de consommation domestique que l'Égypte.

En conséquence, le **gouvernement a dû réduire significativement ses exportations de GNL** – représentant pourtant une source de devises pour le pays et ayant permis de dégager des recettes publiques records de 8,4 Mds USD en 2022 –, et **dédier tous les volumes disponibles au marché domestique**. Après

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

des exportations relativement faibles en mai (350 000 tonnes de GNL), aucun cargo n'a été envoyé en juin et un seul expédié en juillet, le ministre du Pétrole Tarek El Molla annonçant que les exportations reprendraient en octobre. La concomitance entre une explosion du mercure induisant une demande accrue, des problèmes techniques sur le champ de Zohr et une baisse de l'approvisionnement en gaz israélien ont ainsi contraint les autorités à **un accroissement des importations de mazout** (dont l'utilisation pour la production d'électricité est passée de 20 à 34 t/j) pour alimenter les centrales. **Ces achats supplémentaires à hauteur de 350 M USD** (374 000 tonnes importées sur les 18 premiers jours d'août, principalement du Golfe et d'Irak), non anticipés dans le nouveau budget de l'État sont un poids supplémentaire sur les finances publiques de l'Égypte. Ces achats se sont enfin accompagnés de mesures d'économie de gaz, et de **redirection des volumes initialement dédiés à certaines industries (engrais, ciment…), vers le réseau électrique**.

Dans un second temps, **cette vulnérabilité dans l'approvisionnement en gaz des centrales thermiques devrait générer un nouvel élan gouvernemental en faveur de l'exploration pétro-gazière** pour contrer la tendance baissière anticipée par les observateurs dans les prochaines années. **Le ministre du Pétrole Tarek El Molla a annoncé des investissements à hauteur de 1,8 Md USD sur les deux années à venir** en vue du forage de 35 puits en Méditerranée et dans le delta du Nil. Des objectifs étayés par des déclarations des majors pétrogazières ces derniers jours : le PDG de British Petroleum vient d'annoncer vouloir injecter 3,5 Mds USD dans l'exploration gazière en Égypte sur les trois prochaines années tandis que le dirigeant de l'américaine Apache s'est engagé la semaine dernière à investir 1,4 Md USD en Égypte en 2024. Pour rappel, des appels d'offre se sont clôturés le 16 juillet dernier pour l'exploration de six blocs *offshore* et six *onshore*. **Une autre solution à l'équation se trouve dans un accroissement des importations en provenance d'Israël** : le ministre israélien de l'Energie a signé le 23 août un permis d'exportation additionnelle de gaz naturel de 3,5 Mds m^3 par an sur les onze prochaines années, issu du champ Tamar. Enfin, à moyen terme, **les importantes cibles de mise sur le marché d'énergies renouvelables**, encore réhaussées en juin dernier (60 % du mix énergétique d'ici 2040, contre 12 % actuellement) sont susceptibles de représenter une alternative aux hydrocarbures dans la génération électrique.

Suivi des mesures en faveur de l'investissement

Le Conseil suprême de l'investissement avait adopté le 16 mai dernier un ensemble de **22 réformes administratives et fiscales visant à améliorer l'environnement des affaires et ainsi stimuler les investissements privés** dans le pays.

L'ambition affichée est d'augmenter la part du secteur privé dans les investissements (aujourd'hui de 25 % contre 75 % pour la sphère publique) pour **atteindre 40 Mds USD d'IDE en 2026** contre 11 Mds en 2022. **Dans cette optique, cinq axes principaux** se dégageaient des réformes envisagées : (i) l'amélioration de la transparence, (ii) une concurrence plus juste, (iii) des efforts de simplification administrative, (iv) des incitations pour faciliter les importations et (v) le ciblage de secteurs prioritaires pour en favoriser le développement.

Trois mois après l'adoption de ces 22 mesures, plusieurs d'entre elles ont été transcrites juridiquement par voie réglementaire ou législative ad-hoc. **Les principales mesures sont les suivantes :**

1) **Adoption de la loi de défiscalisation :** **le gouvernement a supprimé de nombreux allègements fiscaux dont bénéficiaient les entreprises publiques**. La suppression du traitement fiscal préférentiel, longtemps critiquée pour privilégier injustement les entreprises du secteur public et les entités étatiques et entraver le secteur privé, représente une décision importante pour améliorer le climat des affaires et assurer une juste concurrence entre secteur privé et public.

2) **Amendements au projet de loi sur les investissements :** (loi n° 72 votée en 2017, amendée à plusieurs reprises) **les députés ont entériné l'élargissement du périmètre des**

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

projets éligibles aux aides d'État, l'amélioration du climat d'investissement, le soutien de la participation du secteur privé, la promotion de l'équité, la concurrence et la transparence dans l'économie. Le projet de loi permettra également aux projets antérieurs à la loi de 2017 de bénéficier de ses incitations et d'élargir l'éligibilité aux licences dorées.

3) **Législation automobile :** les députés ont approuvé une loi qui verra la **création d'un nouvel organisme de réglementation pour définir la politique de l'industrie automobile locale** (y compris l'assemblage de véhicules électriques), favoriser une juste concurrence et développer ce secteur. Le texte prévoit aussi la création d'un nouveau fonds pour offrir des incitations aux entreprises qui assemblent des voitures respectueuses de l'environnement.

4) **L'Autorité générale pour les zones franches et l'investissement** (General Authority for Freezones and Investment – GAFI) a, conformément aux exigences gouvernementales, inauguré sa **plateforme numérique pour faciliter les nouveaux investissements** et simplifier les procédures pour la création d'entreprises.

⇨ Si de nombreux observateurs, égyptiens comme étrangers, estiment que **ces évolutions vont dans le bon sens, de nombreuses critiques ont aussi été émises.** Par exemple, les projets publics jugés « d'intérêts stratégiques », notamment dans **le domaine du BTP ou de la défense, resteront exemptés de taxes**, malgré la loi de défiscalisation, et le périmètre des « entités publiques » continue d'exclure les secteurs liés à la « protection de la sécurité nationale » et les activités liées aux « services publics de base ».

Brèves économiques :

1. **Maintien des prévisions de ralentissement de la croissance économique égyptienne par le FMI.** Selon la récente mise à jour des Perspectives de l'économie mondiale, le FMI s'attend toujours à ce que la croissance ralentisse à 3,7 % en 2022/23 contre 6,6 % en 2021/22. Les prévisions de croissance pour 2023/24 ont néanmoins été revues à la baisse à 4,1 % (contre 5 % lors des estimations d'avril 2023) en raison du manque de flexibilité du taux de change et des pénuries de devises qui freinent les importations. Le FMI a nettement revu à la hausse les perspectives sur l'inflation et s'attend désormais à ce que la hausse des prix s'élève à 24,4 % sur l'exercice 2022/23 et de 32 % en 2023/24 (contre respectivement 21,6 % et 18 % selon les prévisions d'avril 2023).

2. **Amélioration de l'activité commerciale selon l'indice PMI en Égypte**
L'indice PMI du pays a augmenté pour la quatrième fois consécutive en juillet 2023 pour atteindre 49,2, contre 49,1 au mois de juin. Ce fléchissement de la contraction laisse entrevoir les premiers signes d'une reprise de la demande du marché après une longue période de ralentissement. Il s'agit en effet de la valeur la plus élevée depuis août 2021, bien que l'indice PMI demeure inférieur à la barre (50) qui sépare la croissance de la contraction.

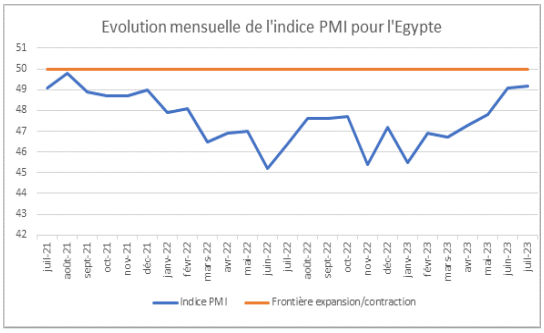

3. **Hausse de 100 points de base des taux directeurs de la Banque centrale d'Égypte**
Si le comité de politique monétaire avait laissé les taux inchangés lors de ses deux dernières réunions en mai et juin 2023, la Banque centrale d'Égypte a décidé contre toute attente d'augmenter ses taux directeurs de 100 points de base (+1100 pdb depuis

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

mars 2022) afin de contenir les pressions inflationnistes. Ainsi, cette décision établit les taux de dépôt, de refinancement et marginal respectivement à 19,25 %, 20,25 % et 19,75 %. En parallèle, la Banque centrale d'Égypte a vendu 626 M EUR de bons du Trésor à un an libellés en EUR lors d'une vente aux enchères mi-juillet à un taux de rendement moyen de 4 %.

4. **Nouveau record d'inflation au mois de juillet en Égypte**
L'inflation a accéléré à un rythme record en juillet pour atteindre 36,5 % en glissement annuel contre 35,7 % en juin malgré un ralentissement de la hausse sur base mensuelle pour le deuxième mois consécutif. La hausse des prix des produits de base, dont le tabac et le sucre, a été l'un des principaux moteurs de l'inflation ce mois. Bien que la Banque centrale d'Égypte maintienne son objectif d'atteindre un taux d'inflation moyen de 7 % au T4 2024, la fin du pacte céréalier de la mer Noire entre la Russie et l'Ukraine et la décision de l'Inde d'interdire les exportations de riz blanc non basmati intervenues en juillet devraient exercer une pression sur les marchés locaux du blé et du riz dans les mois à venir.

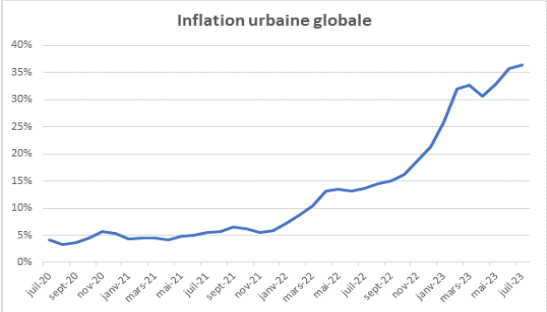

5. **Nette amélioration des comptes extérieurs sur les trois premiers trimestres de l'exercice 2022/23**
Au cours des trois premiers trimestres 2022/23 (juillet 2022 à mars 2023), le déficit du compte courant de l'Égypte s'est contracté de 61,2 % en g.a. pour atteindre 5,3 Mds USD. Ces résultats s'expliquent principalement par une baisse du déficit commercial de 29,8% pour atteindre seulement 23,6 Mds USD en raison de la pénurie de devises étrangères qui limite la capacité des importateurs à payer les marchandises étrangères (les exportations enregistrent ainsi une légère baisse de 4 % à 31,1 Mds USD quand les importations reculent de 17 % à 54,6 Mds USD). Par ailleurs, l'excédent des services a doublé pour atteindre 14,5 Mds USD grâce à la forte augmentation des revenus du tourismes (10,3 Mds, +25,7 %) et du canal de Suez (6,2 Mds, +22,3 %). En revanche, l'amélioration du compte courant a été freinée par la chute des transferts de travailleurs expatriés (17,5 Mds USD, -26,1%) et la progression de la charge de la dette extérieure (4,2 Mds USD, +118%). S'agissant du compte financier, il convient également de noter la légère progression des flux nets d'IDE (7,9 Mds USD, +8 %) et la sortie nette d'investissements de portefeuille de -3,4 Mds USD (après -17,2 Mds USD aux trois premiers trimestres 2021/22). Les améliorations observées dans la balance des paiements ont conduit au renforcement des avoirs extérieurs de la Banque centrale de 281,9 M USD (contre une chute de 7,2 Mds USD sur la période considérée un an plus tôt).

6. **Lancement de nouveaux plans d'épargne en USD**
Les banques publiques Banque Misr et National Bank of Egypt ont lancé le 24 juillet 2023 deux nouveaux plans d'épargne à terme de 3 ans (certificats de dépôt) en USD afin de renforcer leurs réserves en devises. Le premier plan propose un taux annuel de 9 % avec un versement des intérêts à l'avance en EGP tandis que le second bénéficie d'un taux de 7 % en USD avec un versement trimestriel. Les épargnants devront déposer au moins 1 000 USD pour pouvoir bénéficier des certificats. Pour rappel, l'Égypte souffre d'une pénurie prolongée de devise depuis début 2022. En mars 2022, les deux banques publiques avaient introduit des certificats de dépôt en EGP à un taux de 18 %. Aussi, la Banque Misr et la National Bank of Egypt ont proposé en avril 2023 des offres de plan d'épargne sur trois ans en livre égyptienne (EGP) avec un premier rémunéré au taux de 19 % et un second assorti d'un taux dégressif passant de 22 % à 16 % la troisième année.

7. **Hausse de la dette extérieure de l'Égypte 1er trimestre 2023**
Selon les données publiées par le ministère de la Planification, la dette extérieure de l'Égypte a augmenté d'environ 2,4 Mds USD pour atteindre 165,4 Mds USD au cours du T1 2023. Le gouvernement égyptien continue par ailleurs de se

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

tourner vers des prêts étrangers à court terme, suite à la dégradation de la notation souveraine de l'Égypte par les principales agences de notation. Pour rappel, le FMI a reporté la première revue de la facilité élargie de crédit mise en place en décembre dernier dont dépend le versement de la deuxième tranche du prêt (354 M USD) en raison de la lenteur de la mise en œuvre des réformes structurelles comme le programme de cession de participations publiques ou la libre fluctuation du taux de change.

8. **Baisse du coût de l'assurance de la dette souveraine égyptienne**
Le coût de l'assurance de la dette souveraine de l'Égypte a chuté de plus de 13 % suite aux annonces de cessions d'actifs publics, intervenues le 11 juillet dernier, avec des contrats à terme de cinq ans en baisse à 12,9 % le 17 juillet contre 14,8 % le 10 juillet 2023.

9. **L'agence de notation Moody's poursuit la révision de la notation souveraine de l'Égypte**
Moody's prolonge de 3 mois la révision de la note de crédit souveraine de l'Égypte suite aux avancées encourageantes dans les cessions d'actifs publics (1,9 Md USD annoncé le 11 juillet 2023 et objectif de 5 Mds USD d'ici juin 2024) et à la consolidation budgétaire avec un excédent primaire de 1,7 % du PIB. D'autres résultats sont néanmoins attendus, notamment en matière de réserves de change, selon l'agence de notation.

10. **Record du tourisme en Égypte au premier semestre 2023**
L'Égypte a accueilli plus de 7 millions de touristes au S1 2023, il s'agit d'une augmentation de plus de 40 % par rapport au S1 2022. Le pays semble sur la bonne voie pour atteindre l'objectif annoncé par le ministère du Tourisme d'accueillir 15 millions de touristes cette année. Pour rappel, le tourisme constitue la deuxième source de devises du pays et s'inscrit au cœur d'une stratégie du gouvernement visant à attirer 30 millions de touristes d'ici 2028 et à ainsi tripler les recettes du secteur.

11. **Développement de nouvelles capacités d'éoliens onshore en Égypte**
Le saoudien ACWA Power a signé ce 18 juillet 2023 avec le ministère de l'Électricité et des Énergies renouvelables (MoERE) un accord d'attribution d'un terrain d'une superficie de 3 km^2 dans la région de Sohag en vue du développement d'une capacité de 10 GW d'éolien onshore, projet ayant fait l'objet d'un accord-cadre durant la COP27. Elle fait suite à la signature ces derniers mois d'accords d'attribution de terrains équivalents à Sohag par l'émirati Masdar et le norvégien Scatec (pour le développement d'une capacité de respectivement 10 et 5 GW d'éolien onshore). Si l'ensemble de ces projets se matérialisent à terme, le gouvernorat de Sohag pourrait devenir – avec 25 GW de capacité projetée – un hub majeur de l'éolien onshore en Afrique et dans le monde.

12. **L'Égypte rejoindra les BRICS en 2024**
Lors du sommet annuel des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) qui s'est tenu en Afrique du Sud du 22 au 24 août 2023, l'Égypte ainsi que l'Arabie Saoudite, les EAU, l'Iran, l'Éthiopie et l'Argentine ont été invités à rejoindre le groupe d'économies émergentes à compter du 1er janvier 2024. Pour rappel, en avril dernier, l'Égypte était devenue membre de la New Development Bank (NDB), banque de développement des BRICS dotée d'un capital de 100 Mds USD pour financer les projets d'infrastructures des pays membres. Selon les annonces du ministre égyptien des Finances, l'adhésion de l'Égypte stimulera les IDE et les exportations grâce à l'approfondissement des échanges commerciaux avec les autres membres mais permettra également au pays de réduire sa dépendance au dollar américain (USD) dans un contexte de coût élevé des importations de blé et de carburant libellés en USD.

Selma LABROUE
Chargée de mission
selma.labroue@dgtresor.gouv.fr

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

NOTES D'ANALYSE

EGYPTE – Situation économique et financière

Structure de l'économie réelle et croissance économique

L'Égypte se caractérise par sa démographie avec plus de 105 M d'habitants (+1,7 % par an, 3e pays le plus peuplé d'Afrique), ainsi que par **sa position géographique stratégique**, au carrefour de trois continents et de deux mers reliées par le canal de Suez. La superficie de son territoire est de 1 M km² découpés administrativement en 27 gouvernorats, dont Le Caire, Giza et Alexandrie qui regroupent près du quart de la population et concentrent la majeure partie de l'activité économique (**plus de 95 % de la population est ainsi concentrée sur 7 % du territoire**).

Le PIB de l'Égypte, le deuxième d'Afrique, s'élève à 475 Mds USD sur l'exercice budgétaire 2021/22 (juillet à juin). Ce dernier résulte d'une **économie diversifiée**, structurée autour des secteurs de l'immobilier et de la construction (18 %), manufacturier (15 %), commerce de gros et de détail (13 %), agricole, forestier & pêche (10,8 %) et extractif (8,8 %). **Le secteur public occupe une place prépondérante dans l'économie** et représente 27 % de l'activité et 74 % des investissements. **L'inclusion du secteur informel, qui représenterait entre 30 et 60 % de l'emploi total, augmenterait le PIB d'au moins 40 %.**

Pour l'exercice 2022/23, le FMI a revu à la baisse pour la troisième fois consécutive sa **prévision de croissance à +3,7 % après 6,6 % en 2021/22**. L'économie réelle ne parvient toujours pas à décoller, avec un **indice PMI s'inscrivant durablement sous la barre des 50** pour le 32e mois consécutif en juillet 2023. La croissance du PIB égyptien est ainsi principalement tirée par l'investissement public dans les grands projets d'infrastructure et la consommation intérieure (essentiellement privée). Si la **consolidation budgétaire reste manifeste à moyen terme** avec un excédent primaire maintenu autour de 1,7 % du PIB, le déficit et la dette publics sont attendus à 6 % et 95,6 % selon les dernières estimations pour l'exercice budgétaire 2022/23.

L'économie égyptienne est structurellement dépendante de l'évolution de trois rentes : les revenus du tourisme (10,7 Mds USD en 2021/22, soit 2,3 % du PIB), les recettes du Canal de Suez (7 Mds USD en 2021/22, 1,5 % du PIB), et les transferts des travailleurs expatriés (31,9 Mds USD en 2021/22, 6,7 % du PIB) auxquelles peinent encore à s'ajouter durablement les revenus du gaz (excédent de 4,4 Mds USD de la balance énergétique en 2021/22). Ces dépendances sont porteuses de vulnérabilités fortes et participent à la **fragilisation de sa position extérieure à chaque retournement de conjoncture**, alors que les besoins courants de financement sont élevés (déficit commercial structurel à 43,4 Mds USD en 2021/22 soit 10 % du PIB).

Equilibres internes et équilibres externes

Au plan interne, le poids de la dette publique et l'inflation sont les principales vulnérabilités de l'économie égyptienne. Avec une trajectoire haussière depuis 2020, **la dette publique est très coûteuse** avec d'importants risques de refinancement, dans un contexte de remontée mondiale des taux. **Les intérêts représentent sur l'exercice 2023/24 environ 37,5 % des dépenses de l'Etat égyptien, 73,2 % des recettes fiscales et 9,5 % du PIB**. La dégradation de de la note souveraine du pays par les trois principales agences de notations en 2023 (S&P à B, Fitch à B+ et Moody's à B3) a également contribué à renchérir le coût de l'endettement public, accentuant de facto le poids du service de la dette. **Le besoin de financement s'élève ainsi à 69 Mds USD** en 2023/24 et

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

devrait être financé à 95 % par l'émission de bons et obligations du Trésor. La progression des recettes budgétaires pour 2023/24 à +38 % en raison de la hausse des recettes fiscales, est plus de deux fois supérieures à la moyenne des trois précédents exercices (+17 %). Cette dynamique demeure insuffisante face **au dynamisme des dépenses** (+37 % en 2023/24 contre +15 % en moyenne sur les trois derniers exercices) sous l'effet principal du poids du service de la dette, des investissements publics et de la hausse des subventions accordées par l'État. Le budget 2023/24 prévoit un déficit public global d'environ 7 % du PIB, un ratio dette publique/PIB de 91,3 % et un excédent primaire d'environ 2,5 % du PIB. Le périmètre de gestion de la dette publique n'inclut toutefois pas **les engagements hors bilan**, notamment des entreprises publiques et autres autorités économiques, source de vulnérabilité supplémentaire. **L'inflation est repartie fortement à la hausse depuis le début de l'année 2022** atteignant un record historique de **36,5 % en glissement annuel en juillet 2023** (+24,4 % attendus pour l'exercice budgétaire 2022/23 et +32 % en 2023/24 selon les dernières projections FMI). Dans ce contexte, la Banque centrale d'Égypte a augmenté à six reprises ses taux directeurs depuis mars 2022 (+1100 points de base au total à 19,25 %). Elle a de manière concomitante décidé de **limiter son intervention sur le marché des changes, entrainant de facto une dépréciation de la livre égyptienne en juillet 2023 de plus de 98 % par rapport à l'USD depuis début 2022** (parité à 1 USD/30,9 EGP au 31 juillet 2023).

Au plan externe la balance commerciale de l'Égypte est structurellement déficitaire. Au cours des trois premiers trimestres 2022/23 (juillet 2022 à mars 2023), **le déficit du compte courant de l'Égypte s'est contracté** de 61,2 % en g.a. pour atteindre 5,3 Mds USD. Ces résultats s'expliquent principalement par **une baisse du déficit commercial** de 29,8 % pour atteindre 23,6 Mds USD en raison de la pénurie de devises étrangères (les exportations enregistrent ainsi une légère baisse de 4 % à 31,1 Mds USD quand les importations reculent de 17 % à 54,6 Mds USD). Par ailleurs, sur cette même période, **l'excédent de la balance des services a doublé** pour atteindre 14,5 Mds USD grâce à la forte augmentation des revenus du tourismes (10,3 Mds, +25,7 %) et du canal de Suez (6,2 Mds, +22,3 %). En revanche, l'amélioration du compte courant a été freinée par la chute des transferts de travailleurs expatriés (17,5 Mds USD, -26,1 %) et la progression de la charge de la dette extérieure (4,2 Mds USD, +118 %). S'agissant du compte financier, **la sortie nette d'investissements de portefeuille** de -3,4 Mds USD (après -17,2 Mds USD aux trois premiers trimestres 2021/22) **est compensée par la légère progression des flux nets d'IDE** (7,9 Mds USD, +8 %) qui conforte la position de l'Egypte en tant que bénéficiaire de **76 % des IDE de la région d'Afrique du Nord** et 25 % des IDE de l'Afrique en 2022. Ces IDE demeurent toutefois limités à 2 % du PIB. **Les améliorations observées dans la balance des paiements** ont conduit au renforcement des avoirs extérieurs de la Banque centrale de 281,9 M USD sur la période juillet 2022 à mars 2023 (contre une chute de 7,2 Mds USD sur la même période l'an dernier). Les réserves de change continuent ainsi de couvrir 4,8 mois d'importations (34,9 Mds USD en juillet 2023). Il convient toutefois de souligner que **la dette externe de l'Egypte a plus que doublé depuis 2015/16 pour passer de 16% du PIB à 33 % en 2021/22**.

Perspectives et principaux risques

Pour atténuer la pression sur le secteur externe, **l'Égypte a de nouveau sollicité l'aide du FMI** (après la facilité 2016-2019) avec la mise en place d'une facilité élargie de crédit (décembre 2022 – septembre 2026) pour un montant de **3 Mds USD**. Les objectifs du programme visent à remédier aux vulnérabilités macroéconomiques et assurer une croissance inclusive à travers : (i) une **politique monétaire** permettant, entre autres, le maintien d'un taux de change flexible (ii) la poursuite de la **consolidation budgétaire** tout en renforçant les dépenses sociales et (iii) des réformes structurelles importantes visant à **réduire l'empreinte de l'État** et à accroître le rôle du secteur privé. Les services du FMI font aujourd'hui état de **résultats mitigés sur tous les volets du programme en cours, et notamment sur la politique de change et de cession des actifs publics**.

La sécurité énergétique comme alimentaire du pays sont deux enjeux majeurs. Secteur clé pour l'économie égyptienne, employant 28 % de la population et représentant encore 11,8 % du PIB, l'agriculture en Égypte est confrontée à de nombreux défis. En raison des **ressources limitées en eau douce et en terres arables** (95 % des cultures sont irriguées),

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

la surface agricole utile de ce pays désertique se limite à 4 Mha en 2020/21, soit 4 % du territoire. **L'Égypte demeure ainsi structurellement dépendante des importations dans le secteur agroalimentaire** (23 % des importations totales du pays). La production locale ne couvre que 41 % des besoins en blé du pays, ce qui fait de l'Égypte le premier importateur de blé tendre au monde et demeure dépendant de l'évolution des cours internationaux (12,4 Mt/an en moyenne). A l'inverse, **la balance énergétique affiche en 2022/23 un excédent** pour la deuxième année consécutive notamment du fait de la guerre en Ukraine et grâce au triplement des exportations de GNL, notamment en direction de l'Union européenne. Selon les prévisions FMI, ce léger excédent (entre 0,5 % et 2,2 % du PIB) pourrait se transformer en déficit à horizon 2027/28, voire encore plus tôt du fait de la baisse des cours et de la chute de la production.

A court terme, les pressions inflationnistes et la dégradation du pouvoir d'achat réel des agents économiques affecteront la consommation privée, principal moteur de la croissance égyptienne. La **faiblesse de l'appareil exportateur et industriel égyptien**, la position extérieure du pays **dépendante des capitaux spéculatifs** et le **climat sécuritaire régional tendu** sont autant de difficultés qui expliquent la vulnérabilité de l'économie du pays. Pour autant, un changement de paradigme avec **une place plus grande attribuée au secteur privé et des investissements dans les secteurs à forts potentiels** (la santé, l'éducation mais aussi le numérique ou l'énergie) seraient de nature à **assurer une croissance pérenne et inclusive.**

Pierre-Antoine COSTANTINI
Attaché économique
pierre-antoine.costantini@dgtresor.gouv.fr

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

EGYPTE – Stratégies des grands groupes d'infrastructure

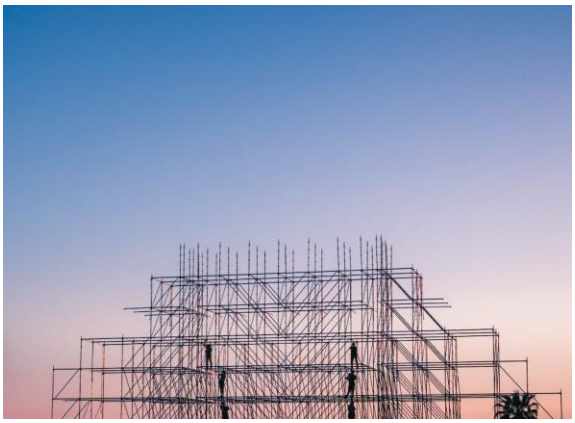

La construction représente historiquement l'un des secteurs les plus structurants de l'économie égyptienne (18 % du PIB en 2021/22), les autorités ayant fait des grands travaux et de la modernisation des infrastructures une priorité de leur action. Quelques grandes entreprises égyptiennes, tant publiques (Arab Contractors) que privées (Hassan Allam, Elsewedy, Orascom), jouent un rôle clef dans la mise en œuvre de la stratégie présidentielle en la matière. Intervenant sur les secteurs et géographies jugés prioritaires par les autorités, ces groupes sont aussi la porte d'entrée naturelle des entreprises étrangères souhaitant s'implanter sur le marché égyptien. Confrontée à la détérioration de la situation économique et à la pénurie de devises qui pèsent sur le financement des projets, leur activité est contrainte de se diversifier au profit des énergies renouvelables et du dessalement, secteurs à haut niveau de technicité et en explorant de nouvelles opportunités sur les marchés du Golfe et d'Afrique.

Les grands acteurs de la construction et des infrastructures confrontés à la crise macroéconomique

Un marché dominé par quelques grands acteurs, vecteurs de mise en œuvre de la stratégie nationale

Le secteur égyptien de la construction et des infrastructures est dominé par **quatre grands acteurs, dont les ministères sont souvent les clients principaux**. Parmi les entreprises publiques, **Arab Contractors, héritière des chantiers impulsés sous Nasser,** fondée en 1955, se distingue. Côté secteur privé, trois grands groupes fondés sous le royaume d'Égypte dominent le marché : **Elsewedy Electric, Orascom, et Hassan Allam.** Avec un portefeuille de projets encore majoritairement localisé en Égypte, ils affichent des **carnets de commande considérables**. Rassemblant au total environ 200 000 employés, **ces géants jouent un rôle clé sur le marché du travail**. Ils constituent également des **portes d'entrée vers le marché égyptien** pour les acteurs étrangers et s'imposent comme des partenaires privilégiés pour les entreprises françaises (Suez, Vinci, Alstom, Bouygues, ETF, Alstom, etc.).

Un ralentissement conjoncturel des investissements dans les grands travaux en Égypte

La conjoncture économique de l'Égypte, durement frappée par la guerre en Ukraine et la crise des liquidités en devises qui en découle, a conduit les autorités à se prononcer en faveur d'un **report des nouveaux projets d'infrastructures non encore initiés nécessitant des devises étrangères**. Ce ralentissement des programmes publics de grands travaux va de pair avec une **volonté d'encourager les initiatives du secteur privé**, corollaire au désengagement de l'Etat. Ce contexte incite ces grands groupes à plus de **diversification, aussi bien sectorielle que géographique hors d'Égypte**.

Une stratégie de réorientation des activités vers plus d'infrastructures et d'international

Une diversification sectorielle des activités en Égypte au profit des énergies renouvelables et du dessalement

Si les grands groupes sont actifs dans un grand nombre de secteurs d'activités (résidentiel, commercial, industriel, matériaux de construction, transport, etc.), on observe un **intérêt croissant pour les infrastructures dans les énergies renouvelables**, en ligne avec la stratégie gouvernementale volontariste en la matière, et **sources d'opportunités de partenariats accrus avec les entreprises étrangères**. De plus, la **nouvelle**

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

centralité de la thématique du dessalement et du traitement des boues dans la stratégie nationale de gestion de l'eau est source de nouveaux partenariats. Dans le cadre du programme de dessalement porté par le Fonds Souverain d'Égypte, Suez et Engie sont préqualifiées respectivement aux côtés de Elsewedy et Hassan Allam dans la catégorie des plus grosses centrales (jusqu'à 1 M m3/j). Elsewedy travaille également en consortium avec Veolia sur l'usine de gestion des eaux usées Abu Rawash. Ces dynamiques de redirection des activités vers les énergies renouvelables et de développement durable (eau et assainissement, transports, déchets) s'accompagnent d'une montée en compétence des grands groupes égyptiens.

Une ouverture aux marchés des pays de la région ANMO et d'Afrique sub-saharienne

Les principaux groupes égyptiens anticipant la fin – ou du moins la suspension provisoire – du « boom » des infrastructures en Égypte, et un ralentissement du courant d'affaires dans leurs frontières, se tournent vers de nouveaux marchés, dans le Golfe arabique (Arabie Saoudite), en Afrique du Nord et sub-saharienne. Si le gros du carnet de commandes des groupes égyptiens est à ce jour encore localisé en Egypte, ils indiquent unanimement vouloir inverser la tendance : **réduire leur portefeuille égyptien au profit d'une part relative nettement plus importante des contrats à l'étranger**. La stratégie des grands acteurs au-delà des frontières égyptiennes répond **à une volonté gouvernementale d'expansion de l'influence de l'Égypte dans la région**. Dans le cadre de la **stratégie présidentielle de faire de l'Égypte une puissance économique tournée vers l'Afrique**, l'Afrique sub-saharienne représente aussi de nombreux débouchés pour ces groupes, renforcée par les **enjeux géopolitiques le long de la vallée du Nil**. Le projet caractéristique de cette ambition est le barrage hydroélectrique Julius Nyere en Tanzanie où la coentreprise Elsewedy - Arab Contractors a investi plus de 3 Mds USD.

Selma LABROUE
Chargée de mission
selma.labroue@dgtresor.gouv.fr

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

INDICATEURS

	Égypte			Afrique du Nord et Moyen-Orient		
PIB nominal (2022)	475 Mds USD			5 390 Mds USD		
Dont : **Services**	61,7 %			-		
Industrie	26,8 %			-		
Agriculture	11,5 %			-		
PIB / Habitant	4 563 USD			12 030 USD		
	2021[1]	2022[1]	2023 (prev)[1]	2021	2022 (est)	2023 (prev)
Taux de croissance réel	3,4 %	6,6 %	3,7 %	4,1 %	5,0 %	3,6 %
Déficit budgétaire (en % du PIB)	-7,1 %	-6,2 %	-7,8 %	-3,0 %	0,7 %	-0,7 %
Excédent primaire	1,4 %	1,3 %	1,7 %	-2,0 %	1,7 %	1,2 %
Solde courant (en % du PIB)	-4,4 %	-3,5 %	-3,0 %	2,9 %	7,4 %	5,9 %
Taux d'inflation (% annuel)	4,5 %	8,5 %	15,8 %	14,2 %	14,2 %	12,4 %
Dette publique (en % du PIB)	89,9 %	88,5 %	88,3 %	50,6 %	42,8 %	40,7 %
Dette externe (en % du PIB)	32,6 %	32,8 %	35,8 %	39,9 %	33,8 %	32,6 %
Taux de chômage (2022, OIT)	7 %			10,4 %		

Sources : ministère de la Planification, ministère des Finances, Banque mondiale, Banque centrale d'Egypte, FMI, OIT, SE du Caire

	En Mds USD	2019/20[1]	2020/21[1]	2021/22[1]
Balance des paiements	Exportations totales (biens)	26,4	28,7	43,9
	Importations totales (biens)	62,8	70,8	87,3
	Transferts de travailleurs expatriés	27,8	31,4	31,9
	Flux entrants nets d'IDE	7,4	5,2	8,9
	Solde compte de capital et financier	5,4	23,4	11,9
	Solde	**-8,6**	**1,9**	**-10,5**
Secteur bancaire (décembre 2022)	Crédit à l'économie (en % des dépôts)		47,9 %	
	Fonds propres (en % du total des actifs)		6,5 %	
	Créances douteuses (en % des prêts totaux)		3,4 %	
Notations	Agences de notation	Fitch : B avec perspective négative (mai 2023) Moody's : B3 avec perspective stable (février 2023) S&P : B avec perspective négative (avril 2023)		

Sources : ministère des Finances, Banque centrale d'Égypte

[1] Les données correspondent au calendrier fiscal (du 1er juillet n au 30 juin n+1).

© SERVICE ÉCONOMIQUE – AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE ARABE D'EGYPTE
10 RUE SRI LANKA – ZAMALEK – LE CAIRE – EGYPTE – TEL : +20 (0) 2 27 39 35 00 – @ : LECAIRE@DGTRESOR.GOUV.FR

Indicateurs trimestriels		T4 2020/21	T1 2021/22	T2 2021/22	T3 2021/22	T4 2021/22	T1 2022/23	T2 2022/23	T3 2022/23
Comptes externes *en Mds USD*	**Solde commercial**	**-11,5**	**-11,1**	**-10,6**	**-11,8**	**-9,9**	**-9,1**	**-6,4**	**-8**
	dont hydrocarbures	*-0,2*	*-0,1*	*2,2*	*2,1*	*0,3*	*-0,1*	*1,8*	*-0,1*
	Balance des services	**1,9**	**2,9**	**2,7**	**2,3**	**3,2**	**4,1**	**6,8**	**3,6**
	Revenus du tourisme	*1,7*	*2,8*	*3*	*2,4*	*2,5*	4,1	3,2	2,9
	Revenus du canal de Suez	*1,56*	*1,68*	*1,69*	*1,7*	*1,9*	2	1,9	2,2
	Transferts diaspora (nets)	**8**	**8,1**	**7,4**	**8**	**8,3**	**6,4**	**5,6**	**5,5**
	Compte courant	**-5,1**	**-4**	**-3,8**	**-5,8**	**-3,0**	**-3,2**	**1,4**	**-3,5**
	Compte de capital et financier	**6,3**	**6**	**5,4**	**-0,6**	**9,9**	**4,4**	**-1,6**	**5,3**
	dont flux nets d'IDE	*0,4*	*1,7*	*1,6*	*4,1*	*1,6*	*3,3*	*2,4*	*2,2*
	dont flux nets d'inv. de portefeuille	*2,7*	*3,6*	*-6,1*	*-14,7*	*-3,7*	*-2,2*	*-0,8*	*-0,4*
	Balance des paiements	**0,1**	**0,3**	**-0,3**	**-7,2**	**-3,3**	**0,5**	**0,1**	**-0,3**

Indicateurs mensuels 2022/23		Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Inflation (g.a.) *en %*	Inflation urbaine	21,3	25,8	31,9	32,7	30,6	32,8	35,6	36,5
	Inflation sous-jacente	24,4	31,2	40,3	39,5	38,6	40,3	41	40,7
Taux d'intérêts (corridor BCE) *en %*	Taux de rémunération des dépôts	13,25	16,25	16,25	16,25	18,25	18,25	18,25	19,25
	Taux de refinancement	14,25	17,25	17,25	17,25	19,25	19,25	19,25	20,25
Taux de change *Au dernier jour du mois*	EGP pour 1EUR	26,45	32,66	32,44	33,47	34,01	32,96	33,6	34
	EGP pour 1USD	24,72	30,18	30,63	30,72	30,67	30,9	30,9	30,9
Réserves officielles (en Mds USD) ***à la fin du mois***		34	34,2	34,3	34,5	34,6	34,7	34,8	34,9

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA SOUVERAINETÉ INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE
Liberté
Égalité
Fraternité

Rédacteurs : Michel Oldenburg, Anaïs Boitiere, Sarah Jicquel, Pierre-Antoine Costantini, Antoine Cosson, Selma Labroue.

Pour s'abonner : pierre-antoine.costantini@dgtresor.gouv.fr

Clause de non-responsabilité : Le Service Économique du Caire s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.